

Démarré
 En Cours
 Réalisé

1 2020
 2 2021
 3 2022
 4 2023

Avancement
 Priorité

Principe politique directeur
 Mutualisation entre 3 CDC

Axe 5 : Préserver les ressources en eau, la qualité de l'air et optimiser la gestion des déchets

Changement de comportements

- Sensibilisation du public: Soutenir les actions de sensibilisation au zéro déchets du tissu associatif local. Café Epicerie Associative "Au Quai d'Harcourt"
- Sensibilisation des scolaires: Organiser des sorties scolaires au centre de tri du SMICTOM de la Bruyère. Zéro déchets, alimentation positive, zéro gaspi
- Développement des services de réduction, collecte et valorisation des déchets. Intégrer un volet déchets dans la démarche. Créer un dynamique commune entre 2 acteurs majeurs du territoire

EIT (Ecologie Industrielle Territoriale)

- Faciliter le développement des synergies et des mutualisations. Agriculteurs, Artisans

Valorisation des déchets

- Soutien, suivi et valorisation des activités de réparation et réemploi des déchets. TEF et la Maison du Vélo
- Soutien, suivi et valorisation des initiatives privées vertueuses. en terme de valorisation des déblais inertes (béton, enrobé, gravats...) issus des chantiers de la société mère SBTP et d'autres entreprises du BTP. la "Société Brettevillaise de Valorisation" (SBV)
- Valoriser les matériaux de déconstruction. Liens à établir. Artisans, Agriculteurs

Protection de la qualité de l'air

- Air intérieur:
 - Actions de protection des publics sensibles:
 - Dépistage radon des locaux
 - Adaptation du protocole ménage en milieu scolaire: Aération journalière des salles durant 15 min
 - Entretien des locaux:
 - Sensibilisation aux bonnes pratiques d'entretien: Réduire le nombre de produits utilisés conjointement. Proportionner le niveau d'utilisation aux besoins réels. Limiter la présence de personnes dans les pièces en cours de nettoyage. En particulier, éviter la présence de personnes sensibles. Considérer la pertinence d'utiliser des moyens de nettoyage qui n'émettent pas de substances toxiques: nettoyage vapeur, chiffons microfibrés, chiffon humide, etc.
 - Achat mutualisé de produits d'entretien moins polluants: Préférer des produits présentant moins d'additifs et non-parfumés
 - Construction et rénovation:
 - Prendre en compte la qualité de l'air dans le choix des matériaux de construction et de décoration, le mobilier, les désodorisants
 - Prendre en compte l'hygrométrie et la température pour l'amélioration de l'aspect sanitaire
- Air Extérieur:
 - Réduire les besoins de déplacement:
 - Rapprocher l'emploi du domicile: Tiers Lieux, Télétravail
 - Alternative à l'autosolisme
 - Développement des mobilités douces
 - Utilisation de techniques d'urbanisme:
 - Réflexion sur les formes urbaines des lotissements: Paramètres morphologiques d'occlusivité, rugosité et obstruction. occlusivité (obstacles verticaux) obstrue les flux d'air, mais peut aussi être mise à profit via des bâtiments « massifs », par exemple, pour protéger des espaces sensibles de voies au trafic soutenu. rugosité (obstacles horizontaux) influence fortement la vitesse du vent en fonction des inégalités de hauteur de la canopée urbaine. Les configurations en canyon bloquent le flux d'air et limitent la ventilation. la complexité des rues et leur obstruction (rapport entre l'écartement des immeubles et leur hauteur) sont des facteurs aggravants.
 - S'appuyer sur les écosystèmes urbains: Les toitures végétales, parcs et forêts urbains, végétation en bordure de route et alignements d'arbres. Considérer l'impact positif (captage des particules, polluants, ventilation, réduction des îlots de chaleur)
 - Agriculture durable: Communication sur des pratiques peu consommatrices de produits phytosanitaires

Préservation de la biodiversité et de la ressource en eau

- Maltrise des intrants zones de captage: Maltrise foncière, Mise en place d'un droit de préemption, Expérimentation
- Préservation / Restauration du bocage: Mise en oeuvre du Programme ARTISAN, Limiter les ruissellements, Favoriser l'infiltration de l'eau
- Gestion des Espèces Exotiques Envahissantes
- Cours d'eau
- Zones Humides
- Restauration de Mares
- Communication
- Préserver la biodiversité:
 - Définition d'une stratégie de restauration de la biodiversité en appui de la trame verte et bleue
 - Mettre en oeuvre le programme ARTISAN
 - Convention espaces sensibles avec le CEN
 - Gestion différenciée sur les espaces gérés: Par les communes et/ ou la CDC, Animation auprès du public en partenariat avec les acteurs du territoire
 - Faire entrer la biodiversité dans les pratiques agricoles: Promotion de l'agriculture durable au moyen du développement de labels valorisants (qualité produits)